

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14
un an, 25

Les lettres, réclamations, et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 2 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 24 Décembre 1867

BULLETIN.

La Chambre italienne a rejeté par 201 voix contre 199, l'ordre du jour suivant accepté par le ministère Menabrea :

« La Chambre prenant acte de la déclaration du ministère qu'il veut conserver intact le programme national acclamant Rome capitale de l'Italie, déplore qu'on ait voulu réaliser ce programme par des moyens contraires aux lois de l'Etat et au vote du Parlement, et, convaincue que dans le respect des lois est la garantie de la liberté et de l'unité italienne, approuve la conduite du ministère et passe à l'ordre du jour. »

A la suite de ce vote, le ministère tout entier a donné sa démission.

Où bien Victor-Emmanuel va dissoudre le Parlement et jeter l'Italie, déjà si agitée, dans la fièvre électorale; ou bien, il appellera au pouvoir M. le commandant Rattazzi, l'homme aux moyens moraux.

Cette dernière décision — la plus probable — serait un acte d'hostilité marquée à l'égard de la France et complèterait le vote du parlement déclarant que l'Italie ne payera plus à l'avenir les dettes des provinces pontificales annexées.

Cette situation va créer au gouvernement français les plus graves embarras. Aussi la joie des journaux italiens et prussiens de Paris, est-elle unanime.

Quant aux officieux, ils reprochent à l'Italie son ingratitude qui semble les confondre. Eh quoi! peut-on répondre à ces convertis de la dernière heure, la guerre de 1859 avait été faite pour l'établissement d'une confédération, et vous avez laissé protes et la signature de la France, appesée au traité de Zurich; vous avez laissé accumuler usurpations sur usurpations, vous avez mis l'intérêt de quelques ambitieux étrangers au dessus de l'intérêt même de votre pays et vous vous étonnez lorsque la logique implacable des événements vous démontre votre inconcevable aberration ?

Il n'y a qu'une vraie politique : c'est la

politique de la bonne foi, appuyée par les canons rayés. Vous avez pu vous en servir et vous n'en avez pas voulu : cherchez en une autre! et soyez plus heureux dans vos conseils au gouvernement.

Comme nous l'avons annoncé, une crise ministérielle vient aussi d'éclater en Belgique. Ce n'était d'abord que MM. Rogier et Frère Orban dont le dissentiment était le plus marqué qui avaient donné leur démission. Aujourd'hui, le cabinet tout entier est démissionnaire et rien ne fait croire à une reconstitution de ce ministère. Diverses tentatives de conciliation auxquelles le roi lui-même n'est pas resté étranger, ont été vaines.

Entre MM. Frère et Rogier, c'est sur l'invitation à la Conférence que le désaccord aurait éclaté, le dernier voulant y aller, le premier voulant s'abstenir. Mais il n'est plus question de Conférence, et ce point pourrait être écarté du débat. Il en est de même de la question des fortifications d'Anvers, le roi paraissant disposé à ne pas insister pour le moment sur les nouveaux travaux qu'il voulait y faire exécuter.

Reste l'affaire de l'intervention du clergé dans l'enseignement. Une partie du cabinet voudrait éloigner les ecclésiastiques des écoles primaires; les autres ministres croient en vrais « libéraux » que la patrie ne sera pas en danger parce que les Frères de la doctrine chrétienne apprendront à lire aux petits enfants. De là, dissentiment parmi messieurs du ministère belge; on croit l'entente très difficile, sinon impossible.

Jusqu'ici, le roi n'a encore fait appeler aucun homme politique en dehors du cabinet.

Du reste, l'ajournement de la Chambre jusqu'au 14 janvier donne au gouvernement le temps de dénouer la crise dont il n'est pas encore possible de prévoir l'issue.

L'agitation russe s'affirme chaque jour davantage dans les provinces danubiennes. Il y a là pour l'Europe la source d'un conflit qui peut prendre des proportions considérables.

Les scrutins ouverts dans la Somme et dans l'Indre-et-Loire pour l'élection de députés au Corps législatif, n'ont pas donné de résultats.

A Tours, sur 49,973 suffrages exprimés, (majorité : 9,987), M. Gouin candidat officiel, a obtenu 9,586 voix; M. Houssard, candidat du tiers-parti, a réuni 5,143 suffrages; M. Rivière, porté par les radicaux, 4,039 voix; M. de Flavigny, 1,177 voix.

Voici comment se sont répartis les suffrages dans le collège de Ferronne : inscrits 31,127; votants 24,237. M. Villemant, candidat officiel, 10,069 voix; M. d'Estourmel, candidat de la droite, 9,211; M. Cordier, candidat de la gauche, 4,899.

Il sera procédé, dans huit jours, à un double scrutin de ballottage.

J. REBOUX.

LA LOI MILITAIRE AU CORPS LÉGISLATIF.

Enfin la vraie question, la question politique, la question de paix ou de guerre, est apparue samedi au Corps législatif. Après un discours très-habile et très-vigoureux de M. Ernest Picard, une observation de M. Jules Favre a amené M. Rouher à la tribune. Sur les déclarations du ministre, la table décisive semblait prête à s'engager. Tout à coup la clôture est venue faire tomber le rideau.

Le drame reprendra, toutefois : il n'est pas dénoué, il n'est qu'ajourné. C'est sur l'article premier que le gouvernement a promis des explications catégoriques. Nous les attendons.

Et, certes, l'opinion en a besoin, et la Chambre au moins autant que l'opinion.

La Chambre, à en juger par le « compte rendu », notre seule boussole, flotte dans de grandes hésitations. Elle paraît n'avoir que très-peu de goût pour la loi projetée, et ne la discute guère que par devoir ou par résignation. Les conflits qui separent la commission et le gouvernement, les justes inquiétudes des campagnes, l'incertitude et la gravité de la situation extérieure, tout concourt à jeter autour de la discussion comme un voile de brouillards et de nuages. Au fond, chacun craint de faire trop et de faire trop peu : trop en augmentant les charges du pays, trop peu si l'indépendance ou la prépondérance de la nation sont menacées.

Et, certes, l'opinion en a besoin, et la Chambre au moins autant que l'opinion. La Chambre, à en juger par le « compte rendu », notre seule boussole, flotte dans de grandes hésitations. Elle paraît n'avoir que très-peu de goût pour la loi projetée, et ne la discute guère que par devoir ou par résignation. Les conflits qui separent la commission et le gouvernement, les justes inquiétudes des campagnes, l'incertitude et la gravité de la situation extérieure, tout concourt à jeter autour de la discussion comme un voile de brouillards et de nuages. Au fond, chacun craint de faire trop et de faire trop peu : trop en augmentant les charges du pays, trop peu si l'indépendance ou la prépondérance de la nation sont menacées.

D'ailleurs, disons-le, ce ne sont pas les discours prononcés jusqu'ici qui peuvent dissiper ces ténèbres et fixer ces hésitations. Voici, par exemple, M. Gressier, le rapporteur. Nous convenons volontiers qu'il a fait preuve de talent, d'un talent distingué même; il a de la souplesse, du feu, de la réplique, il ne manque point de littérature, et aussi il nous permettra de lui dire :

..... Si Pergame destruit !

Il sauverait Troie si Troie pouvait l'être. Mais, en vérité, comment échapper aux assauts de ces Grecs qui, comme M. Magnin et M. Picard, savent si bien faire breche aux murailles ?

Qu'est-ce que la loi ? Une loi de « désarmement » ou une loi d'armement ? A force de la vouloir justifier, elle devient injustifiable. On la veut montrer destinée à parer tout ensemble aux exigences de la paix et aux nécessités de la guerre : elle sera lourde pour l'une et insuffisante pour l'autre.

Au début de son discours de vendredi, et au cours de son discours de samedi, M. Magnin avait serré dans l'état de son arithmétique les chiffres de la commission. M. Gressier a essayé de la dégager, et il a établi assez bien que tout le problème était celui-ci : ou plus d'hommes pendant un temps moins long, ou moins d'hommes pendant un temps plus long. Soit; reste le point de départ. Est-ce que réellement, en temps de paix, la France a besoin de 700,000 soldats ? Non. En temps de guerre, lui en faut-il davantage ? Oui, si la guerre est générale. Donc, le projet demande trop et pas assez.

Pour nous, la solution n'est pas dans le nombre : il est dans la valeur. La valeur, ce n'est pas seulement la bravoure des hommes et le mérite des chefs, c'est la perfection de la discipline et de l'armement, c'est la solidité et l'élasticité des cadres, c'est l'esprit militaire et le sentiment de l'honneur. Ces conditions ne se rencontrent point dans les multitudes : l'armée doit être l'élite de la nation. Il lui faut un élit, une puissance morale, une confiance patriotique, des institutions vigoureuses; le succès est à ce prix.

Qu'on se garde surtout d'une théorie que nous osons qualifier de funeste et d'insensée, et qui a éclaté au milieu des sourires de l'Assemblée : celle de la « nation armée ». Elle nous ferait rétrograder au-delà des temps barbares, plus loin que Genséric et qu'Attila. C'est bien la peine d'avoir derrière soi quatorze siècles de nationalité chrétienne et de monarchie civilisée pour en revenir aux Vandales et aux Huns !

Espérons que M. Garnier-Pagès lui-même se réserve un autre idéal. Quant à M. Magnin, il nous est impossible de concevoir comment son esprit net, lucide, pratique, se laisserait séduire par ce ridicule mirage.

Il sait ce que coûte la guerre, et il le dit avec une autorité qu'il nous plait de reconnaître. En 74 ans, — de révolutions ! — elle nous a enlevé 2,314,000 de nos plus vaillants jeunes gens. Cette hécatombe est douloureuse. Hélas ! le siècle n'est pas fini et qui sait si de nouveaux sacrifices ne nous seront pas demandés et bientôt ? L'utopie de la paix est comme celle de la fraternité universelle : à mesure que la démocratie monte, elle recule !

M. Gressier nous a-t-il rassurés en revanche, contre les éventualités belliqueuses ? Non. Son discours, plein d'apologies fort adroites, se résume en de fameux mot : « Para bellum », à tout risque ! C'est la « guerre préparée », comme l'a dit M. E. Ollivier. Avec implicite et d'autant plus considérable qu'il s'est échappé, en quelque sorte sans le vouloir, de la bouche d'un « des plus énergiques partisans de la paix ». Telle est du moins la qualité qu'a revendiqué M. Gressier.

M. Picard avait la partie belle, il en a usé, et sa harangue, incisive quoique généralement contenue, est de nature à produire un effet incontestable.

A notre sens, ce qui ressort le mieux de cette partie du débat, c'est, à travers les fluctuations de sentiments auxquelles le Corps législatif est livré, la volonté très-ferme et très-résolue de sa part le garder et d'affirmer son influence. M. le rapporteur la proclame « bonne » ; M. Thiers s'écrie aussitôt, en se faisant l'écho de tous ses collègues : « nécessaire ». M. le président ajoute : « Il me semble que nous en donnons la preuve tous les jours. — C'est à bon à dire », réplique avec une juste vivacité l'éminent orateur, et M. Schneider de répondre : « Nous le pratiquons, c'est encore mieux ! »

Cet incident seul suffirait à marquer une séance. Rappelé de tout ce que nous voyons depuis le 5 décembre, il révèle et accentue la situation entière. La Chambre entend faire acte de pouvoir : elle y tient, elle s'y complait, et elle a raison.

M. Rouher l'a reconnu, — il s'y habitue ! — en jugeant indispensable d'intervenir pour donner de rapides explications avant la clôture.

Il a compris qu'il lui fallait prendre l'engagement de répondre aux « critiques » dirigées contre sa politique ». Le gou-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 25 DÉCEMBRE 1867.

— 49 —

LA CHASSE AU RUBAN

CHAPITRE XV.

LE RÉCIT DE M. DE BARANVILLE.

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 22 décembre).

« Je n'aimai qu'une fois... », s'écria M. de Baranville. De ce premier, de cet unique amour sont nés tous mes malheurs; il a rempli ma vie entière, il pouvait la charmer à jamais, il la brisa aujourd'hui; c'est pour en finir avec les insupportables regrets que cet amour me cause que je veux hâter la mort qui m'oublie.

« J'avais dix ans quand je perdis ma mère.

« Mon père, dans toute la force de l'âge encore, m'envoya dans un collège, et mit au couvent ma sœur, de deux ans plus jeune que moi.

« Mais passons rapidement sur ces lointains souvenirs, les seuls où je puisse trouver quelques éclairs de joie.

« Presqu'au sortir du couvent, ma sœur se maria, je la vis nous quitter avec un profond chagrin, grande était l'affection qui nous unissait.

« Mon père, occupé de ses plaisirs, gênait fort peu les miens, que son immense fortune lui permettait facilement de défrayer. Je venais d'atteindre ma vingt-deuxième année quand je partis pour l'Italie, que je visitai tout entière; je terminai par Venise, qui me gardait mes seuls instants de vrai bonheur suivis d'éternels regrets.

« Un jour, j'entrai dans l'église de... », c'était le dernier jour du mois de mai, les fidèles faisaient à Marie leurs adieux jusqu'au printemps prochain.

« Adossé contre un des piliers de la nef, j'écoutais, attendri, les chants de ces voix pieuses, quand tout à coup mes yeux rencontrèrent une ravissante tête de jeune fille qui, les yeux au ciel, priait la madone.

« Je sentis tout mon être s'élançant vers elle, et le premier regard de ses yeux, attirés par les miens, enchaîna ma destinée.

« Je la suivis au sortir de l'église.

« Le lendemain, puis les jours suivants, je passai de longues heures les yeux fixés

sur ses fenêtres, espérant toujours la revoir; la nuit me surprenait dans cette contemplation sans l'interrompre. Puis, quand les étoiles commençaient à pâlir à la voûte brillante, je révélais mon rameur endormi et reprenais, dans ma gondole, le chemin de ma solitaire demeure.

« Le dimanche, aussitôt que les portes de l'église s'ouvrirent, j'allai reprendre possession du pilier non loin duquel je l'avais aperçue. A l'heure de l'office, je devinais derrière moi le bruit léger de son pas aérien; elle passa près de moi, m'effleurant sans me voir.

« Si grande était mon émotion que sans l'appui du marbre, qu'embrassèrent mes mains, je serais tombé à ses pieds !

« Quand elle sortit, pour la seconde fois nos regards se rencontrèrent, et je pus lire dans les siens un commencement de bienveillante curiosité.

« A quelques jours de là, par un beau soir de juin, je promenais ma rêverie sur le lac aux flots dormants.

« Allongé dans le fond de ma gondole, je regardais s'allumer au ciel bleu les étoiles profondes, quand tout à coup des cris de femmes vinrent frapper mon oreille étonnée.

« Sans l'avoir jamais entendue, je reconnus la voix de celle qui déjà captivait toutes mes pensées; repoussant mon rameur à moitié endormi, je me jetai sur

les ramées et fis voler la légère embarcation vers le point d'où les cris m'avaient semblé partir.

« Bientôt, en effet, j'entendis plus près de moi, dans l'ombre épaisse déjà, de nouveaux cris plus pressants encore, puis mes yeux perçant enfin l'obscurité, distinguèrent, se détachant sur les dernières lueurs du crépuscule, les ombres de deux femmes debout à l'arrière d'une gondole.

« Ne devinant pas encore la nature du danger qu'elles couraient, mais en comprenant l'imminence à leurs gestes désespérés, je redoublai d'efforts.

« Ma barque arriva rasant la leur, mes deux mains en saisirent le bord et s'y cramponnèrent.

« Aidées de mon batelier, les deux femmes montèrent dans ma gondole; au même instant et malgré mes efforts, l'embarcation qu'elles quittaient glissa de mes mains et disparut en tourbillonnant dans les flots, pensant m'entraîner avec elle.

« Quand je me retournai, mon premier regard m'apprit que mes pressentiments ne m'avaient pas trompé; j'avais bien en face de moi ma belle inconnue et la femme âgée qui l'accompagnait toujours.

« Oh ! qu'elle était admirable à la clarté des astres vacillants qui me montraient sa touchante pâleur; à demi étendue sur le rebord de la gondole, elle recevait les soins dévoués de sa compagne, et se re-

mettait peu à peu de l'anéantissement causé par une aussi terrible émotion.

« Bientôt elle rouvrit les yeux; ils se fixèrent sur moi.

« Je crus voir deux nouvelles étoiles s'allumer dans la nuit, et tombant à genoux près d'elle, je pris sa main tremblante qu'elle ne chercha point à retirer.

« Elle aussi m'avait reconnu, et le sourire charmant qui se jouait sur ses lèvres semblait me dire qu'elle était heureuse de me devoir la vie.

« Puis notre barque reprit le chemin des lagunes, glissant, sans bruit, sur les flots dormants.

« Pour la première fois sa voix harmonieuse vint éveiller les échos de mon cœur : « Merci ! me disait-elle ; j'étais perdue, j'allais mourir. C'est Dieu, sans doute, qui vous a jeté sur ma route, quand elle allait manquer sous mes pas; puisse la vie que je vous dois vous être utile !... »

« La vieille dame, sa nourrice, embrassait mes deux mains humides de ses pleurs reconnaissants.

« Quand la gondole s'arrêta près du quai, en face de sa maison, je connaissais dans tous ses détails le danger qu'elles avaient couru.

« Parties quelques instants seulement avant moi, elles avaient gagné le large, fuyant la foule; lorsque les mille bruits de la ville n'arrivèrent plus à leur oreille